



QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2018 ?

L'ÉDITO

2018 : notre territoire encore plus impliqué en faveur de l'air

2018 s'illustre par une dynamique renforcée sur notre territoire, un appétit toujours plus aiguisé de cerner avec objectivité cette problématique complexe de la qualité de l'air.

Cet état d'esprit unanimement partagé en région répond à la demande légitime de nos habitants, plaçant la qualité de l'air comme premier enjeu vital lors de l'enquête régionale sur la perception de l'air, menée en septembre dernier.

Atmo Hauts-de-France poursuit sa montée en puissance pour accroître son expertise afin d'accompagner les territoires avec efficacité. Citons pour 2018 :

- le volet Air des PCAET qui requiert un travail collaboratif, un partage d'expériences et de connaissances se traduisant concrètement dans des documents prescriptifs adaptés aux spécificités territoriales ;

- de nouveaux territoires se sont dotés d'une **modélisation de l'air à fine échelle** (résolution à l'échelle du quartier), outil précieux d'aide à la décision pour l'aménagement des territoires. Le développement de la modélisation 3D permet aux élus et urbanistes de cerner au plus près les réalités de terrain et de donner vie à leurs projets ;

- l'accompagnement apporté pour répondre aux obligations légales de la surveillance de l'air intérieur dans les établissements recevant du public. Le programme « Aère toi » propose ainsi une formation des élus et des personnels territoriaux concernés à partir d'une méthodologie commune.

Cette synergie territoriale s'est aussi traduite par une implication citoyenne de plus en plus prégnante, traduisant l'intérêt de nos populations pour la qualité de l'air, avec les projets SoNumAir (volontaires microcapteurs) et Pollin'air (plus de 150 sentinelles) par exemple.

Il est toujours encourageant et passionnant de voir chaque année grossir les rangs de nos adhérents venant soutenir la surveillance de l'air en région : collectivité, association ou citoyen.

Cette année 2019 foisonne de nouveaux projets pour améliorer le diagnostic de la qualité de l'air sur notre territoire et aider à mettre en place les actions les plus adaptées.

Pour l'heure, partageons déjà cet état 2018 pour nous projeter sur les actions à construire ensemble.

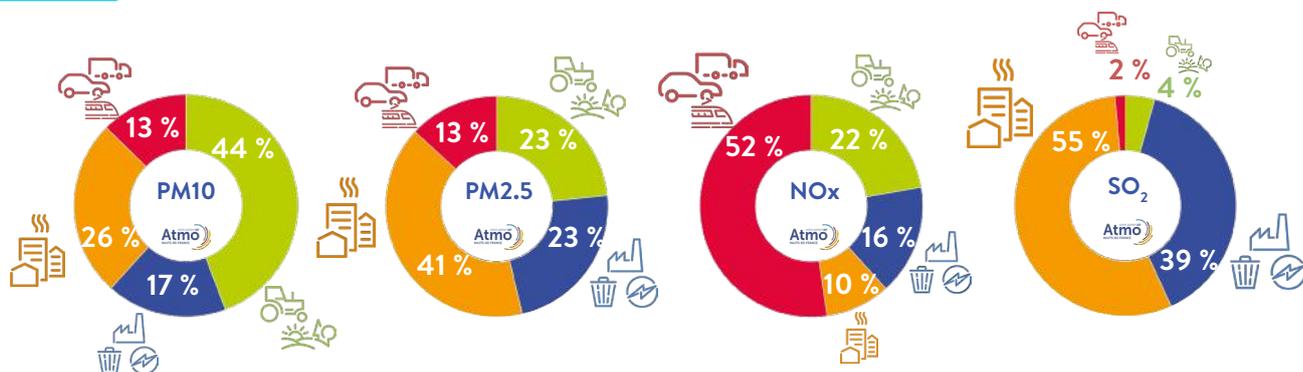
Bonne lecture !



Jacques PATRIS
Président d'Atmo Hauts-de-France

“ Cette synergie territoriale s'est aussi traduite par une implication citoyenne de plus en plus prégnante. ”

Zoom sur 4 polluants atmosphériques en 2015



Dans la CC du Val de Somme, le résidentiel-tertiaire, notamment par le chauffage au bois, contribue à hauteur de 41% des émissions de particules PM2.5. Les émissions de particules PM10 sont issues majoritairement de l'agriculture/sources naturelles (44%).

Les transports sont l'émetteur majoritaire d'oxydes d'azote (52%). Le résidentiel-tertiaire constitue le premier secteur émetteur pour le dioxyde de soufre (55%, combustion de charbon, bois, fuel) devant le secteur de l'IDEC (39%).

Secteurs d'activité :

- Transports
- Résidentiel Tertiaire (chauffage, etc.)
- Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)
- Agriculture et autres sources d'origines naturelles, etc.

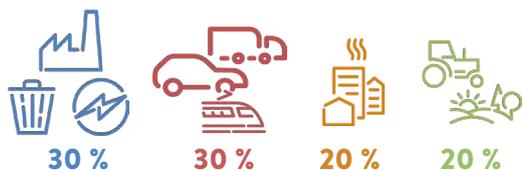
Polluants :

- NOx** : oxydes d'azote
- PM2.5** : particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)
- PM10** : particules de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)
- SO₂** : dioxyde de soufre

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2015_M2017_V2

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr

Origines des gaz à effet de serre (GES) directement émis



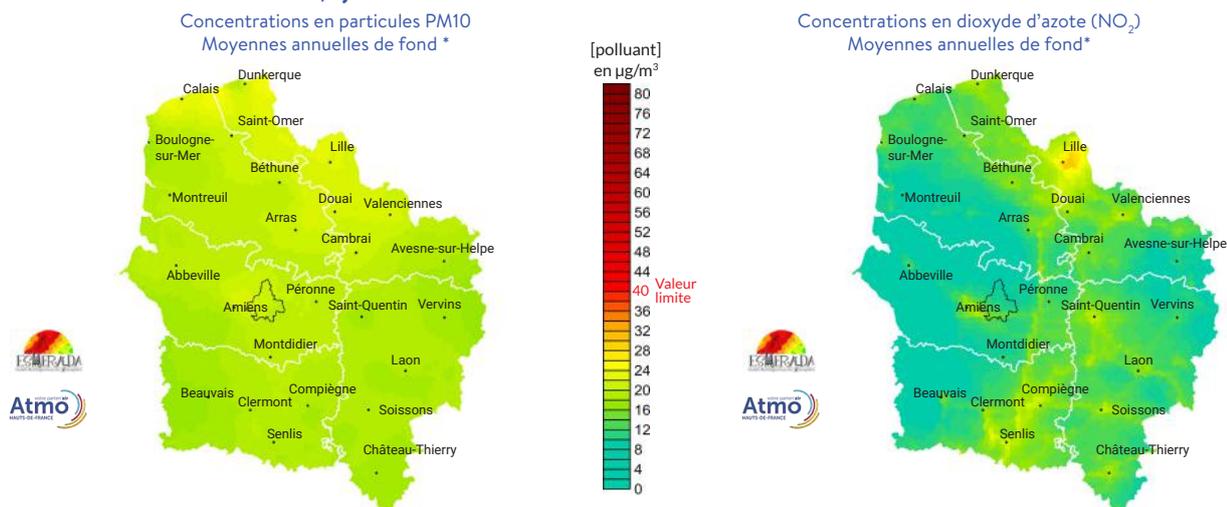
Source : Atmo Inventaire_HDF_A2015_M2017_V2

Le secteur de l'industrie, déchets, énergie et construction et celui des transports contribuent chacun à hauteur de 30% des émissions de gaz à effet de serre sur ce territoire. La contribution des deux autres secteurs (résidentiel-tertiaire et agriculture/sources naturelles) est d'environ 20% dans les deux cas.

Pour l'année 2015, les émissions de GES sont d'environ 201 kilotonnes eq CO₂, soit moins de 1% du total des émissions régionales.

Estimation de la pollution sur mon territoire

Pour 2018, les cartes de concentrations ci-dessous ont été réalisées à l'aide d'un outil numérique de modélisation inter-régionale Esmeralda (résolution 3 km x 3 km), ajustées avec les mesures des stations fixes.



Les niveaux de concentration des particules PM10 sont homogènes sur l'ensemble du territoire (entre 19 et 21 µg/m³). Par rapport au département, les niveaux de concentrations annuelles se situent dans la moyenne haute (entre 17-21 µg/m³) contre 14 et 24 µg/m³ pour la région. Par comparaison avec 2017, les niveaux de fond sont en moyenne plus élevés (18 µg/m³).

Les teneurs moyennes annuelles en dioxyde d'azote sont comprises entre 8 et 15 µg/m³ contre 6 et 18 µg/m³ au niveau départemental. Comparés à 2017, les niveaux de fond sont moins

élevés en moyenne (13 et 18 µg/m³). L'influence du centre urbain d'Amiens et du réseau routier par le passage de l'autoroute A29 explique les concentrations localement plus élevées.

Les concentrations de fond en NO₂ et en particules PM10 restent inférieures aux valeurs limites en moyennes annuelles (40 µg/m³ pour les deux polluants). Il est à noter que la taille des mailles du modèle, de 3 km x 3 km, ne permet pas de visualiser toutes les spécificités propres au territoire.

* de fond : non influencées par une proximité automobile ou industrielle par exemple.
µg/m³ : microgrammes par mètre cube d'air

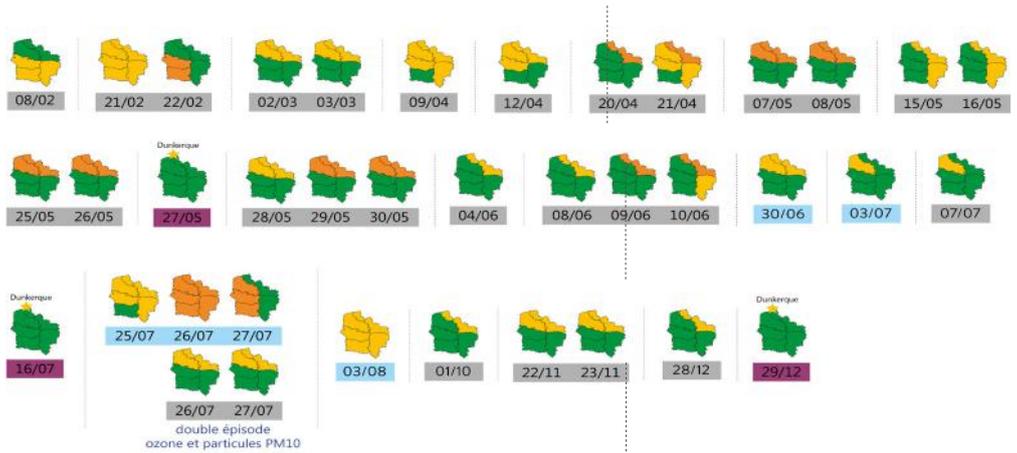
Les épisodes de pollution dans la région

2018  23 épisodes de pollution (36 jours) dans les 5 départements des Hauts-de-France

Des chiffres en hausse en 2018

En 2018, les Hauts-de-France enregistrent 36 jours d'épisodes de pollution, soit 11 de plus qu'en 2017, mais le seuil d'alerte n'a cependant pas été franchi (contre 4 jours en 2017).

Ces épisodes sont principalement liés aux particules PM10 avec 29 jours. 6 jours d'épisodes sont dus à l'ozone, dont 2 associés aux particules PM10. Trois jours d'épisodes de pollution, localisés sur le dunkerquois, sont liés au dioxyde de soufre. De nouveau cette année, aucun épisode n'est lié au dioxyde d'azote dans la région.



Polluants concernés :

- particules en suspension < 10 µm (PM10)
- ozone (O₃)
- dioxyde de soufre (SO₂)
-

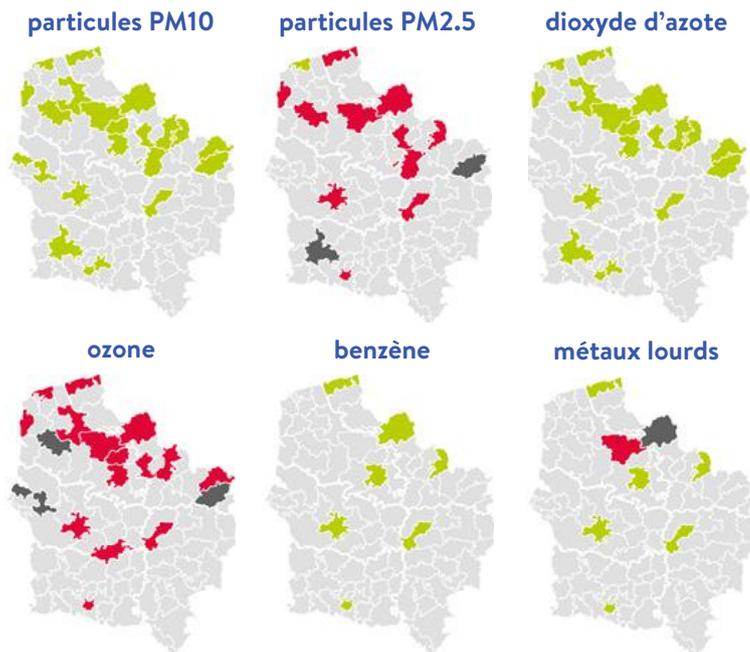
Niveau déclenché :

- pas d'épisode de pollution
- information et recommandation
- persistance
- alerte

Légende carte :



Les mesures face à la réglementation



Légende :

- valeurs réglementaires respectées
- valeurs réglementaires non respectées
- polluant non mesuré sur ce territoire
- pas de mesures représentatives

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan régional 2018 complet.

La CC du Val de Somme ne disposant pas de station de mesures, le bilan reprend les données du département de la Somme.

En 2018, les seuils réglementaires annuels sont respectés dans le département de la Somme pour le dioxyde d'azote, le benzène, les particules PM10 et les métaux lourds. Ce constat s'applique aux autres mesures de la région à l'exception du nickel pour lequel un dépassement est constaté à Isbergues, dans le Pas-de-Calais. **L'objectif de qualité est dépassé pour les particules PM2.5 et l'ozone ainsi que sur une très large majorité de la région.**

L'évolution des concentrations annuelles depuis 2008

Particules PM10

25 µg/m³ ↘ -20% 20 µg/m³
2008 → 2018

Dioxyde d'azote (NO₂)

22 µg/m³ ↘ -41% 13 µg/m³
2008 → 2018

Ozone (O₃)

47 µg/m³ ↗ +11% 52 µg/m³
2008 → 2018

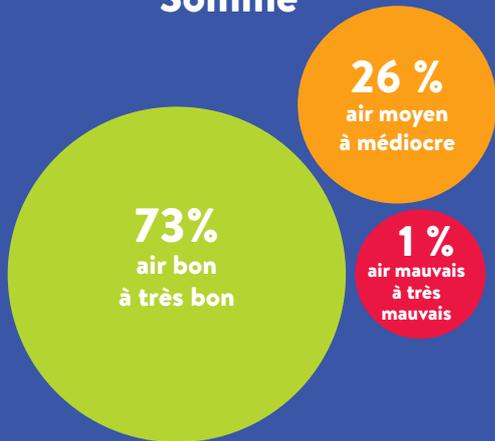
La CC du Val de Somme ne disposant pas de station de mesures, le bilan reprend les données du département de la Somme.

Les teneurs en particules en suspension (PM10) et en dioxyde d'azote (NO₂) ont diminué respectivement de 20% et de 41% par rapport à 2008.

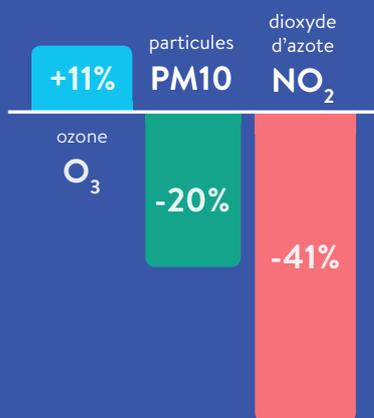
Les concentrations en ozone (O₃) se caractérisent par un maximum en moyenne annuelle à 52 µg/m³ en 2018, soit une augmentation de 11% par rapport à 2008. L'année 2018 a été exceptionnelle pour les concentrations d'ozone évaluées sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.



Indices de la
qualité de l'air
en 2018 sur la
Somme



Evolution des polluants mesurés entre 2008 et 2018 sur la Somme (concentrations)

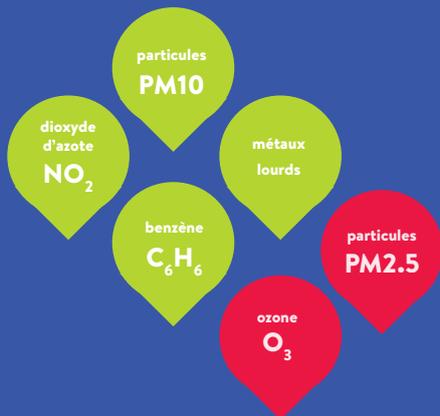


Respect de la réglementation annuelle en 2018 dans la Somme (respect en vert, non respect en rouge)

10 jours de pollution en 2018 sur la Somme



- 0 jour niveau d'alerte
- 3 jours niveau alerte sur persistance
- 7 jours niveau information recommandation



Quantité de particules PM10 produite en 2015

9,4 kg
par habitant
de la CC
du Val de Somme



10 kg
par habitant
de la Somme



Agenda de l'air

18 septembre 2019
5^e Journée Nationale
de la Qualité de l'Air
(JNQA)



contact@atmo-hdf.fr
www.atmo-hdf.fr